L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI, 5 DECEMBRE 1890

THEATRE DE L'OPERA.

Samedi en matinée *Le Petit Duc*. Le soir, *Mignon*, avec M. Cottet, Mmes Petit Bernard et Dinah Duqueine.

Dimanche matin, *Guillaume Tell*, avec Mmes Cottet, et Plantin, MM. Merrit, Cazeneuve, Chavarroche.

Dimanche soir rentrée de M. Tony Reine dans le rôle de Gaspard dans les *Cloches de Corneville*. Mme Alice Reine jouera le rôle de Serpolette ; Mme Pay Moreau, Germain. Le marquis, sera joué par M. Poirier et le Baillli par M. Hounerville.

Académie de Musique.

La pièce *Inherited* est très émouvante; Mlle Maude Granger est une artiste de mérite, et le public lui a fait un chaleureux accueil. Il y a dans cet ouvrage de l'intérêt, de l'ensemble et plusieurs sujets qui tirent intelligemment parti de leurs rôles. La pièce tiendra l'affiche jusqu'à samedi soir inclusivement, date à laquelle expire l'engagement de la présente troupe.

Dimanche prochain : *The Old Homestead*.

Théâtre St. Charles.

Du monde et beaucoup, dimanche et hier au St-Charles. C'est le ton du drame on le sait, pour cette semaine, et il est permis de croire, d'après le début, que ce genre sera aussi heureux à la caisse que les pièces burlesques des semaines précédentes. *Master and Man*, tel est le titre du drame qui sera joué soirées et matinées jusqu'à samedi prochain inclusivement. Il y a dans cette pièce un décor représentant une forge qui mérite d'être vu.

Grand Opera House.

Auditoire fort nombreux encore hier pour la représentation de *Imp*, pièce dans laquelle Mlle Pauline Rose obtient un franc succès, du reste bien mérité. Elle est bien secondée par les autres artistes de la troupe.

Musée-Théâtre.

Si vous consultez le programme de ce très populaire établissement vous verrez qu'il est bien de nature à décider la foule. Du reste celle-ci est toute décidée; il n'est guère de jour qui ne produise bon résultat à la caisse. Prix d'entrée, 10 cents.

WOLFF'S
ACME
BLACKING
Employé par les hommes, les femmes, et les enfants
UN NETTOYAGE DURE UNE SEMAINE
PRESERVATEUR DU CUIR
EST IMPERMEABLE
SUPERBE POLI
VENDU PARTOUT.
CHAQUE menage CHAQUE bureau
CHAQUE artisan CHAQUE remise
DEVRAIT FAIRE USAGE DU
PIK-RON
Pour Nettoyer les Meubles
PEINDRA LES MEUBLES EN VOUVEUX
PEINDRA LE VERRE ET LA PORCELAINE
PEINDRA LES ARTICLES DE FER BLANC
PEINDRA VOS VIEILLES PANIERS
Vernit en même temps.
En vend partout.
WOLFF & RANDOLPH, Philadelphie.

NEW-SOUTH
BUILDING AND LOAN
ASSOCIATION,
46 rue du Camp, coin Gravier.
NOUVELLE-ORLEANS, LNE.
Capital autorisé..... $50,000,00
Actions..... $100 chacune
CONSEIL DE DIRECTION :
Henry Gardes, Président American Nat. Bank
George R. Preston, Président Siberian Nat. Bank
Stanley G. Thomas, Président Citizens Bank of La.
Jos A. Shakspeare..... Maire de la Nlle Orléans
Henry Ginder..... A. B. Griswold & Co.
Jas N. Richardson..... Richardson & Mac
Jules A. Blanc..... Capitaliste
J. M. Lewis Talladega, Ala..... Capitaliste
John Hanson Kennard..... Avocat
R. H. Power.....
Une association parfaitement administrée et progressant qui offre des avantages même égaux aux capitalistes qui veulent économiser leur argent en le bien placant pour qu'il fructifie, associant faisant tout des profits de 8 à 12 pour cent et des conditions libérales pour l'acquisition de ceux et ses des paiements mensuels.
Pour de plus amples informations s'adresser par lettre ou en personne au bureau de l'association et demeurant la ci-dessus.
CE PLAN EST
Le meilleur pour l'emprunteur !
Le meilleur pour celui qui veut faire un placement !
Lettrin 1 an

L'INDEPENDANCE
BELGE,
Edition d'Outre-Mer,
Paraissant toutes les semaines
et comprenant 10 PAGES DE TEXTE grand format.
Le seule publication en langue française destinée spécialement à tous les pays d'Outre Mer et donnant le hebdomadairement le plus de nouvelles politique, artistique, littéraire, scientifique, industriel et commercial du monde entier.
Tableau graphique des transactions commerciales sur toutes les places, cours, marchés, etc.
Correspondances spéciales de tous les centres, mêmes, marchés, variétés, etc.—Roman inédit de premier ordre contemporain.
A chaque numéro est joint un supplément littéraire de deux colonnes qui réunit le cet hebdomadaire des nouvelles, chroniques et romanciers les plus en vogue.
PRIX D'ABONNEMENT :
Trois Mois. 15 FRANCS. | Deux Mois 10 FRANCS. | Deux Mois 20 FRANCS.
EDITION QUOTIDIENNE
Le meilleur marché, le plus répandu et le mieux informé des journaux européens ayant pour langue française.
PRIX D'ABONNEMENT :
Trois Mois. FR. 15. | Six Mois. FR. 30. | Douze Mois FR. 60.
CONDITIONS
Toute demande d'abonnement doit être accompagnée d'un mandat-poste ou poste ou mandat sur une banque de Paris. Les abonnements commencent le 1er et le 16 de chaque mois.
Envoi gratuit de numéros spécimens à toute personne qui en adressera la demande destiné à l'Administration :
17, rue des Sablons, Bruxelles.
On demande de bons agents.
8 sept—1f ch 4m.

PUNAISICIDE LIQUIDE.
Après de longues recherches et de nombreux essais, j'ai parfaitement trouvé dans la composition d'acide, destructeur infaillible de l'horrible vermine nommée punaise, ainsi que de ses oeufs, point capital.
L'emploi des poudres insecticides est très insuffisant et, en outre, dangereux pour ceux qui en respirent la vapeur pendant et après son application. Mon liquide est exempt de tout danger (pourvu qu'on ne le boive pas) et il est d'une puissance irrésistible contre la vermine. Il s'emploie au moyen d'un pinceau à longs poils et à long manche. On trouvera chez moi, rue Bienville, No 49, prêt Rampart, des bouteilles de 24 onces, au prix de 50 sous chacune.
NB Toute explication nécessaire sur le mode d'emploi, qui est très simple, sera donnée à l'acheteur.
—En vertu de mon Copyright, de Washington, je poursuivrai judiciairement toute usurpation et toute contrefaçon.
Chacune de mes bouteilles portera ma signature.
15 août. DR. C. TESTUT.

THE NEW-ORLEANS BEE,
(L'Abeille de la Nouvelle-Orléans)
A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known as the oldest publication in the southern states. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the French-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, both old and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.
Subscription Terms :
By Mail—Payable in advance, postage prepaid.
Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.
Weekly (6 double pages) published Saturday Morning.
Per annum, $2; six months, $1.50; three months, $1; one month, $0.50.
Sent free of charge to any address.
Specimen copies free.
Address : THE NEW-ORLEANS BEE,
Nouvelle-Orléans, La.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 5 déc. 1890.
Indications pour la Louisiane—Temps beau, plus chaud vents du sud.

Température du 4 décembre 1890.
Thermomètre de E. A. L. Claudel, Opticien No 143 rue du Canal.
Bureau Commercial et Bourse.

Fahrenheit	Centigrades
Minimum..... 48	10
Midi..... 64	18
3 P. M..... 66	19
6 P. M..... 62	17

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 48 heures.

Mariages.

Frank Ribarich à Veuve Philomène Rhodes.
Maurice J. Gaudin à Mlle Joséphine B. Sarpy.
Wm. Creery à Mlle Frances Wilstoke.
Mahamid Smith à Mlle Maggie Willis.

Naissances.

Mme Wm Sogg, un garçon.
Mme Edward Baker, un garçon.
Mme Moses Waldhorn, une fille.
Mme Jos Pasterek, une fille.
Mme Dr Serik Hahman, une fille.
Mme Anatole C. Musgrove, une fille.
Mme George W. Wagner, une fille.
Mme Chas Hartsfield, une fille.
Mme Patrick J. Tobin, une fille.
Mme Pietro Famularo, une fille.

Décès.

Mlle Catherine Walter, 50 ans, Asile Petites Soeurs des Pauvres.
Harry J. McGill, 3 mois, 880 rue Clio.
Chas Gaubler, 3 ans, 74 rue Sorapuru.
Eugène Pago 5 mois, Asile St-Vincent.
Chas W. Hansen, 1 mois, 355 rue Morales.
Silvertha Parshan, un mois, rue Columbus.
Rebecca Page, 11 ans, 368 1/2 rue Troisième.
H. W. Decrir, 44 ans, rue de la Douane, pâte Rue.
Edward François, 36 ans, 332 rue Derbigny, coté nord.
Lillian H. Haman, 13 mois, 100 rue Louisa.
Louis Smith, 1 ans, 44 1/2 rue Poydras.
John Daley, 24 ans, 4 rue Constance.
James W. Long, 47 ans, rue Thalie près Locust.
Richard Bradford, 3 ans, 32 rue Constance.
Jennie M. Hazdes, 15 ans, rue Villeré, près Conti.
Mlle Mary Smith, 39 ans, rue Trois-Ème, près Dryades.

Cour Civile de District.—A. A. Robelot contre Anatole Brieugue et A. Geipl pour $5,000, montant de cinquante actions de la Merchants' Mutual Ins. Co.

C. H. Parker contre la N. O. Gaslight Co. pour $9,391 30 de taxes.

E. Murphy contre J. N. Hardy pour empêcher une vente pour taxes.

Maris C. Barquié demande l'émancipation.

East Palestine Pottery Co. contre A. Wolf pour $143.

Cour Criminelle.—Section A.—Mme Gibbs, port d'armes cachées, ordonnance de non lieu.

Mealey et Gilligan, les deux surveillants de la prison de paroisse, accusés de voies de fait sur les détenus, comparaîtront mercredi prochain.

Section B.

H. Brooks, larcin, 4 mois.

Le juge Baker, parmi les recommandations qu'il a adressées hier au grand jury, a surtout insisté sur la nécessité de poursuivre l'enquête commencée par le jury précédent, sur les abus qui se sont commis à la prison de paroisse.

Les surveillants, a-t-il dit, ont été abolis et remplacés par des députés payés, ce qui mettra fin sans doute aux abus dont se plaignent les prisonniers.

L'enquête doit porter aussi sur la question de l'obligation des témoins et accusés de travailler comme les coupables alors qu'une distinction devrait être établie entre eux.

Première cour de recorder.—M. B. Guy, notaire, a porté contre M. A. H. French, une accusation de voies de fait devant le recorder Brierier. Cette attaque est le résultat d'une discussion qui a eu lieu il y a deux mois entre les deux parties.

Cotton Exchange.—A une réunion des Directeurs de la Bourse au Coton de la Nouvelle-Orléans, tenue le 3 décembre, M. Henry G. Hester a été réélu secrétaire et surintendant. MM. W. H. Hardie, chairman, Sam. Hyman et W. A. Peale ont été désignés pour composer le comité de finances; MM. E. Overbeck, chairman, R. E. Craig Sam. Hyman, R. M. Russell et Joe S Kenner, pour former le comité de surveillance. Les autres comités permanents seront nommés lundi prochain, 8 décembre.

M. Henry G. Hester exerce les fonctions de secrétaire du Board depuis la fondation de la Bourse au Coton. Il qui réélu régulièrement depuis vingt ans. On trouverait difficilement dans l'Ex-change et dans le commerce en général aussi populaire et dont la réputation soit mieux établie. Actif, zélé, laborieux, statisticien éminent, doué d'une rare compétence, il réunit toutes les qualités désirables pour remplir avec distinction les fonctions auxquelles vient de l'appeler une fois de plus la confiance de ses collègues. Nous le prions d'agréer toutes nos félicitations.

Petite fête de famille.—Il y avait, hier, dans le voisinage de l'ABEILLE, une soirée charmante, à laquelle assistaient de nombreux invités.

C'étaient Mme Blanchard, née Labat, une nouvelle mariée, qui célébrait gaîment, entourée d'amis, son entrée dans la vingt-neuvième année, au milieu des plus heureuses, circonstances, ayant devant elle une brillante perspective. Puisse t-elle garder longtemps cette jeunesse et cette gaîté qui sont les premiers biens de la vie, et renouveler soixante ou quatre-vingt fois la jolie fête d'hier. C'est notre vœu le plus sincère.

Vol.—Hier après-midi, vers 5 heures 40, le caporal Boyard qui se trouvait à la station du 3me precinct, ayant entendu siffler du côté de la rue St-Pierre, est accouru et a aperçu deux nègres, Chas Davis et James Clark, qui venfoyaient avec un paquet sous le bras.

A la vue des officiers, ils tournèrent à gauche et essayèrent d'enfiler la ruelle qui va de la rue St-Pierre à la Cathédrale; mais le caporal les devança et en arrêta un, et lorsque l'autre se voyant cerné, entra dans la cour d'une maison où il s'assit, croyant qu'on ne ferait pas attention à lui.

Les agents les questionnèrent, mais comme ils refusaient de dire d'où venait le paquet qu'ils portaient et qui contenait douze pantalons, huit chemises et un paletot, on les enferma comme suspects.

Le caporal se livra à une enquête et apprit que les objets trouvés sur les individus avaient été volés chez M. Pierre Cazean qui tient un magasin coin Ste-Anne et Dauphine.

Celui-ci fut amené à la station du Troisième Precinct où il déclara que les objets volés lui appartenaient et porta une accusation de vol contre les nègres. Cazean qui crime découvert Clark avoua qu'il montait la garde devant le magasin tandis que Davis s'emparait des objets et les enveloppait.

Le feu.—Hier matin, à 4 heures 10, le feu a éclaté dans la maison située coin Dufossat et Tchoupitoulas occupée comme épicerie par M. John D. Sullivan et lui appartenant. L'immeuble, assuré $1,000 à la compagnie Hibernia et ainsi que le stock, assuré $850 à la compagnie British Mercantile, ont été complètement détruits.

La maison voisine, occupée par M. Sullivan, comme maison d'habitation, est assurée $1,000 à la Compagnie Hibernia, et a été endommagée pour environ $100 ; le mobilier qui n'est pas assuré a reçu $200 de dommages. Alarme à la boîte 26.

—A 2 heures 20 le a feu prit dans un tas de 50 balles de coton dans la cour No 3, du North Eastern R. R., rue Press entre Bourgogne et Dauphine. Dommages environ $2,500. Alarme à la boîte 513.

Autre chute.—A 1 heure de l'après-midi, un nommé Henry Selling, couleur, âgé de 21 ans, employé comme conducteur par M. Harling, conduisait un camion chargé de neuf barils de mélasse, quand arrivé au coin de North Peters et Toulouse, il est tombé sous les roues du véhicule, a eu la jambe gauche cassée en plusieurs endroits et a reçu de graves lésions internes.

Les étudiants ont été appelés et il a été transporté à l'hôpital où il est arrivé dans un état très critique.

Quelques fleurs (pas de rhétoriques).

Quand je suis amoureux, toute la nuit comme un fer f'erve. Je sens de mon lit ; je prends un violo et tant pis pour les voisins, jusqu'au matin je chasse les noirs soucis et les sombres pensées, en chantant mes douces amies : Rose et Marguerite.

Au chevet du malade :

—Mon cher Bobèches, dit le docteur, vous vous appliquerez ce soir au de ces cinq onces dans le dos.

—Bien, docteur, répond Bobèches, je ne sent pas, les ai!

Le torchon brûle chez les épicier Coquardeau.

Le mari reproche à sa moitié son détestable caractère.

—Ah! permettez, dit la dame, j'ai au moins les qualités de mes défauts.

—Dans ce cas, chère amie, vous avez bien plus de qualités que je ne pensais!

DEPECHES
Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

Le roi de Hollande.

La Haye, 4 décembre.—La dépouille mortelle du roi de Hollande a été inhumée, aujourd'hui, à Delft, avec des cérémonies imposantes.

Mort de l'éminent géographe Berghaus.

Berlin, 4 décembre—M. Heinrich Berghaus, l'éminent géographe, est mort. Il était né en 1797.

Entente entre la Porte et le Patriarche grec.

Constantinople, 4 décembre—Une entente a eu lieu entre la Porte et le Patriarche grec relativement aux demandes de l'Eglise grecque en Turquie.

Faillite.

Londres, 4 décembre — MM. Bevis, Ruppell & Cie, marchands de Londres et de Bombay, ont fait faillite. Leur passif s'élève à £250,000.

Mort de l'Hon. Sir Barnes Peacock.

Londres, 4 décembre—L'Hon. Sir Barnes Peacock est mort. Il était âgé de 80 ans.

M. Parnell.

Londres, 4 décembre—M. Parnell est arrivé ce matin à 11 heures et demie à la Chambre des Communes. Il est allé à la bibliothèque et s'est occupé de sa correspondance.

Londres, 4 décembre — Les comités nommés à la réunion du parti national ont adressé à M. Gladstone une lettre par laquelle ils lui demandant de préparer un nouveau bill de "home rule."

M. Gladstone a exprimé son désir de s'entendre avec le comité, se réservant le droit de choisir les membres auxquels il voulait avoir affaire.

Le discours de Lord Salisbury.

Londres, 4 décembre—Dans le discours qu'il a prononcé hier, Lord Salisbury a dit, touchant la politique irlandaise, que la question des terres serait mal réglée si le contrôle de la politique était laissé au parlement irlandais parce que ce contrôle comprend aussi celui de toute législation relative à la propriété. Les propositions de M. Gladstone sont ingénieuses et si elles avaient été acceptées, tout propriétaire irlandais avait décidé qu'il était avantageux pour lui de vendre ses terres à 1/10 de leur présente valeur. (Rires et applaudissements)

Lord Salisbury n'est attaché à montrer l'incompétence de l'Irlande au Parlement, de 32 membres qui se mêleront de la politique anglaise, et cela, surtout depuis les récentes révélations faites au sujet du genre d'hommes que sont ces représentants irlandais. Il a rappelé à son auditoire que quand le gouvernement anglais avait été battu il l'avait été par une majorité moindre de 32.

L'orateur a dit aussi que les détails révoltants du divorce O'Shea n'étaient pas la cause véritable de la division à laquelle on assiste en ce moment.

Peu n'importe, que Parnell soit été, mais je préfère peut-être un homme qui combat en désespéré pour sauver sa vie, à une bande qu'il a formée et qui se tourne maintenant contre lui.

Lord Salisbury a terminé son discours par un éloge de la politique du parti conservateur.

Mort de Lord Francis Fremantle Cottisloe.

Londres, 4 décembre—Lord Francis Fremantle Cottisloe est mort. Il a été deux fois secrétaire de la trésorerie. Il a rempli aussi les fonctions de secrétaire de la guerre et de secrétaire en chef pour l'Irlande. Il était âgé de 92 ans.

La question Parnell.

Londres, 4 décembre—A la réunion d'aujourd'hui assistaient tous les membres irlandais en ce moment à Londres. M. Parnell présidait.

A l'ouverture de la séance un des membres a donné lecture d'un manifeste lancé hier par la hiérarchie catholique irlandaise, dans lequel elle déclare que par suite des révélations sur le divorce O'Shea, qui prouvent que M. Parnell est coupable d'une des plus graves fautes que détrisent la religion et la société irlandaises, l'Irlande cathlique ne peut plus accepter comme chef un homme complètement déshonoré, et que sa nomination mettrait en péril la cause de l'Irlande. Cette lecture a été accueillie par les applaudissements des adversaires de M. Parnell.

Londres, 4 décembre—Au cours d'un cancus tenu ce matin par les adversaires de M. Parnell, qui comprennent la majorité du parti national à la Chambre des Communes, on a voté une résolution qui a pour objet le refus de l'entente qui sera proposée cette après midi, afin de hâter la solution de la question.

Dublin, 4 décembre—Le *United Ireland* dit aujourd'hui :

Il faut que M. Parnell disparaisse ; il ne faut plus qu'il dirige le parti national.

Le *Freeman's Journal* exprime l'espoir que la tentative de conciliation entre les deux partis, qui sera faite aujourd'hui pendant le meeting, aboutira.

Londres, 4 décembre—Le *Labor World* admet que M. Parnell, dans sa lutte suprême, a réussi à obtenir une grande popularité en Irlande et aux Etats-Unis.

Il n'a toutefois pour lui qu'un tiers des membres irlandais de la Chambre des Communes. Le triomphe du patriotisme sur le Parnellisme est assuré.

Le major-général Herbert.

Ottawa, Ont., 4 décembre—Le général Herbert, le nouveau commandant de la milice canadienne, qui succède au général Middleton, est arrivé ici hier.

Le différend entre le Président du Brésil et ses ministres.

Rio Janeiro, 4 décembre—Quoique le différend entre le Président du Brésil et les ministres, relativement au châtiment des officiers qui ont adressé les lettres au journal la *Tribune*, ait été réglé d'une façon satisfaisante, il règne une agitation dans cette ville.

Les journaux demandent que le gouvernement garantisse la liberté de la presse.

Des troupes patrouillent dans les rues pour préserver l'ordre.

Cote de l'or à Buenos Ayres.

Buenos Ayres, 4 décembre — Aujourd'hui l'or est coté à 209 pour cent de prime.

Les Indiens.

Omaha, Néb., 4 décembre—Les Indiens hostiles prudents de ne pas se hérisser des armes des troupes pour fortifier leur camp presque imprenable, dans la région redoutée des Bad Lands.

Les 500 ou 600 "squaws" qui les accompagnent, travaillent nuit et jour à creuser des abris autour du camp, chose peu usitée, chez les Indiens qui se préparent à la guerre, mais à laquelle ils ont en recours dit-on plutôt pour mettre leurs provisions à l'abri, car si l'on parvient à se saisir de ces provisions, ils se rendront, pressés par la famine, à moins que leur soif de sang soit telle, qu'ils préfèrent braver les balles des soldats américains. Dans le cas où les troupes prévoiraient à se saisir de la majeure partie de ces approvisionnements, ils en ont caché par petite lots une quantité suffisante pour pouvoir y avoir recours pendant huit ou dix semaines.

L'agent Royer a tenu sa promesse de récompenser par une distribution supplémentaire de rations, les Indiens qui resteraient dans le voisinage de l'agence. Plus de 500 Squaws se sont présentées hier et sont reparties chargées de vivres. Il n'y avait pas un seul Indien parmi elles.

On prétend que le chef des révoltés se tient à portée de mousquet de l'agence, dans le but d'obtenir des informations sur les mouvements des troupes.

Montréal, 4 décembre—Pendant les débats pour la nomination d'un candidat à la Chambre des Communes, le secrétaire d'Etat Chaplain a dit que malgré l'opinion de ses collègues qui considéraient le Bill McKinley comme une bonne mesure pour le Canada, il paraîtrait à coupe que c'était plutôt une véritable tempête pour qu'ils devraient traiter au contraire, avec leurs voisins, sur les bases du libre échange.

Disparition.

Memphis, Tenn., 4 décembre.—Henry C. Lawe, un agent de baisage bien connu et très populaire, a disparu.

Il a été vu, pour la dernière fois, hier dans l'après-midi, rue Front. Sa femme et ses amis sont inquiets de cette absence. Il avait à collecter environ $500, et il n'a pas rendu compte de ces recettes, ainsi qu'il avait coutume de le faire.

Il était agent de la Memphis and Arkansas River Packet Company et de la White River Packet Company de St-Louis.

Incendie.

Chicago, 4 décembre, 10 heures du soir—L'Opéra d'Edgleywood est le proie des flammes et sera complètement détruit. Pas possible de donner encore des détails.

WASHINGTON.

Nominations présidentielles.

Washington, D. C., 4 décembre—Aujourd'hui le président a envoyé au Sénat les nominations suivantes :

M. H. McKee, receveur des deniers publics à Jackson, Miss.

Maitre de poste Ouest Virginie, David Weaver, Renoverette.

Pennsylvanie—Truman G. Manser, Forest City.

Ohio—Wm B. Gamble, Akron.

Michigan—James Brooks, St-Joseph.

Nebraska—John M. Fitzpatrick, Habron.

Wisconsin—Ole P. Stenerson, Menomonie.

Kansas—Fred Kruger, Hays City; John W. Stocker, Logans; Slathiel Arey, Mapleton.

Colorado—Nels Kellogup, Black Hawk.

Texas—Chas M. Norton, Calvert; Elmer A. Russell, Paris.

Californie—Edwin M. Brunett, Paso Robles; Susan L. Drayo, Colusa.

Provisions pour les Indiens.

Washington, 4 décembre—Le secrétaire du trésor a transmis aujourd'hui à la Chambre des Représentants une communication du Département de l'Intérieur demandant une allocation immédiate de $100,000 pour l'achat de bœufs et autres provisions pour les Indiens Sioux.

Le sous commissaire Indien Belt dans une longue lettre qu'il a adressée au secrétaire Noble lui dénonce l'urgence d'une décision prompte et favorable, afin de dissiper chez les indiens Sioux le sentiment hostile qui les anime.

Le secrétaire a reçu du commissaire des affaires indiennes, un bill détaillant les dépenses qu'il serait obligé de faire et pour lesquelles il faudrait voter les sommes nécessaires.

Il demande $200,000 pour le remboursement à $40 par tête, du prix des poulies qui ont été pris aux Indiens par les Etats-Unis.

Compensation pour le territoire reçu *per capita* par les Indiens de Crow Creek, lequel territoire est moins vaste que les réserves accordées aux autres Indiens, $187,039.

Il demande en outre $32,000 pour l'achat de terres pour les Sioux du Nebraska qui n'ont pu obtenir leur part de territoire par suite de la réunion des terres non concédées au domaine public.

La question des Indiens au Sénat.

Washington, 4 décembre—M. Voorhees a dit au Sénat, qu'il voterait plutôt pour l'envoi de rations que pour une distribution d'armes.

M. Teller a demandé si M. Voorhees croyait que les Indiens manquaient de vivres.

Celui-ci a répondu que le gouverneur Foster l'avait dit et qu'il devait dire la vérité.

M. Dawes, parlant d'une entrevue avec l'ex gouverneur Foster, a dit que rien n'avait corroboré son opinion sur la cause des troubles.

L'ex gouverneur n'est pas aussi familier avec l'état des choses parmi les Sioux, que ceux qui vivent au milieu d'eux et les surveillent.

M. Dawes prétend que le public a été trompé par une armée de journalistes disséminés sur le territoire indien. Celui qui lit les nouvelles des journaux, le matin, peut se persuader aisément qu'une révolution va éclater sur les territoires indiens; mais la lecture des rapports militaires lui apprend qu'il n'y a pas de changements

M. Reagan a affirmé que s'il existait un danger quelconque de révolte avis en aurait été donné au Congrès par le département exécutif, et il a ajouté qu'il ne croyait pas que celui ci eut manqué à son devoir.

De deux choses l'une, ou le Département Exécutif n'a pas fait son devoir, ou les Sénateurs attachent une importance exagérée à la situation.

M. Hanley a dit que le secrétaire de la guerre avait envoyé une communication dans laquelle il demandait l'autorisation de distribuer des armes aux gouverneurs des Etats où l'on redoutait les hostilités.

M. Allison a dit que si les indiens manquaient de vivres, le secrétaire de la guerre aurait du en informer le Congrès. Cette communication d'a pas été reçue, et il ne croit pas à la famine chez les Sioux.

Il a reçu année par année et jour par jour (à moins d'une coupable négligence de la part des agents), tout ce à quoi ils avaient droit comme vivres.

Neige.

Lyndonville, Vt., 4 décembre.—Il y avait quinze pouces de neige hier soir. Le trafic par chemin de fer est en quelque sorte interrompu.

Le steamer des Etats-Unis Charleston.

San Francisco, 4 décembre—Le steamer des Etats Unis *Charleston*, ayant à bord le roi Kalakaua, de Hawaï, est entré ce matin à 11 heures.

Autre faillite.

New York, 4 décembre—Un câblegramme de Londres dit que M. Mander, importateur de soieries, a fait faillite. Son passif est de $500,000.

La neige.

Minneapolis, 4 décembre.—On annonce de toutes les parties du Minnesota et du Docotah du Nord et du Sud que la neige tombe en abondance.

L'EAU DE LA SOURCE DE LA PENSION GONTHIER, A COVINGTON, LNE — M. Léon Bolandard, chimiste français, ancien élève de l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures de Paris, a fait, en 1885, une analyse de l'eau de la source de M. F. Gonthier, à Covington, paroisse St. Tammany, Louisiane. Nous croyons utile de reproduire son rapport :

Je certifie avoir analysé l'eau citée ci-dessus et avoir trouvé que les corps étrangers qui entrent dans sa composition sont les suivants :

1. Acide carbonique libre.
2. Bicarbonate de chaux.
3. Sulfate de chaux (traces).
4. Chlorure de sodium.
5. Protoxyde de fer.
6. Acide crénique.
7. Magnésie (faibles traces).

L'élément le plus important, en poids, parmi ces différents corps, est le chlorure de sodium: 263 mmgs. par gallon. (263 milligrammes).

L'oxide ferreux est combiné à l'acide crénique, mais cette composition paraît assez instable, car une simple exposition de l'eau à l'air libre donne, au bout de peu de temps, un dépôt d'oxide de fer.

Je crois, d'après la composition ci-dessus énoncée, que cette eau est recommandable à plusieurs points de vue différents :

1. L'acide carbonique, contenu à l'état libre, la rend digestive :

2. Les 263 milligrammes de chlorure de sodium, contenus par gallon, en font un laxatif faible ;

3. L'acide crénique facilite les sécrétions urinaires.

M. Bolandard a travaillé, pendant dix mois, en qualité de sous-chimiste, au plus grand "Blast Furnace" (haut four zeau) des Etats-Unis—celui des MM. Cornegie Brothers & Co., à Braddock, Alleghany County, près Pittsburgh, Pennsylvanie. A son départ de l'établissement, la maison lui a donné ce certificat :

"27 août 1884.

"Par suite du mauvais état des affaires et, conséquemment, de la diminution nécessaire du nombre des employés, nous avons, à notre grand regret, dû forcés de nous dispenser des services de M. Léon Bolandard, attaché au "Blast Furnace" comme sous chimiste. Nous l'avons trouvé capable et digne de confiance."

M. Bolandard était recommandé par M. Joseph Albrecht, ci-devant chimiste à la Monnaie de la Nlle Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE
VENTE EN PARTAGE.
Mme Margaret Doran vs. John Mavenay, sous-tuteur.
No 29,432—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
PAR MACON, DEBIE & KERNAGHAN.—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 10, rue Carondelet. SAMEDI, 3 janvier 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division, rendu le 21 avril 1890, signé le 25 avril 1890, dans la susdite affaire, conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge, daté du 1er décembre 1890, et rendu dans la succession de John Parks, No 19,066, du dossier de la dite cour, la propriété ci-après décrite, savoir :
Un terrain situé dans le premier district de cette ville, carré d'île borné par les rues Commune, Gravier, Mire et Tonti, mesurant 33 pieds 3 pouces de façade rue Commune, sur une profondeur de 120 pieds ; lit de terrain en composé de tout le terrain No 24 et d'une partie du terrain No 25, comme il appert d'un plan d'Arthur De Armas, ingénieur civil, en date du 13 mai 1876 et déposé en l'étude de A. Uscudel, notaire public en cette ville, plus 20 de livre de plume 7, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'y y trouvent. No 496 rue de la Commune.
Conditions—Un tiers en plus comptant ; le reste à 1 et 2 ans de crédit, au gré de l'acquéreur ; payables en or ou des billets, approuvés et garantis par hypothèque et lien du vendeur permis à payer cent d'intérêt à partir du jour de la vente ; les droits de transfert, 5 pour cent sont stipulés payés dans l'éventualité l'un prendre pour leur reconvrement ; les assurances devront être assurées et le policé transférée au possesseur des billets. L'acquéreur paiera les taxes de 1891 en sus du prix d'adjudication ; 10 pour cent comptant de ce prix devront rester en mains de la vente.
Pour de plus amples renseignements s'adresser à M. J. D. Taylor, notaire, sus frais de l'acquéreur.
7 déc—6 9 13 20 27—jan 3

ANNONCE JUDICIAIRE
Banque des Citoyens de la Louisiane vs Francis Michaud.
COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 31,213—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, le procès-verbal de saisie, et le jugement y mentionné, Nos 72 et 74, rue St-Charles entre la rue Gravier et Commercial Place, dans la ville de Nouvelle-Orléans, le SAMEDI, 20 décembre 1890, à midi, de la propriété ci-après désignée, savoir :
Une certaine portion de terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y se trouvent et tous les droits, voies et privilèges y appartenant, situé dans la Nouvelle-Orléans, faisant une partie de lot désignée comme lot deux cent cinquante deux, d'après le plan de Delassise, et faisant partie de la section cent trente pieds de façade à la rue Marigny et Champs Elysées sur une profondeur de 120 pieds, ensemble avec 100 actions de la Banque des Citoyens de la Louisiane, ayant cours et jouissance, d'un, de prix d'adjudication, comptant.
Conditions—Comptant ; le payer et satisfaire à l'ordonnance de plaintif soit la somme de quatorze cents piastres le montant du jugement, frais et dépens de suite, avec 10 pour cent d'intérêt du 1er novembre 1879, moins et sujet à un crédit de $580, en date du 19 décembre 1884, et de $1,292 72 en date du 1er décembre 1887, et avec 8 pour cent d'intérêt sur la somme de $1,292 72 du 1er décembre 1887, et avec 8 pour cent d'intérêt par an sur $900 du 1er décembre 1888 et avec 8 pour cent d'intérêt par an sur $200 du 1er décembre 1889 et les frais et charges dans cette affaire et de la vente et les taxes d'Etat et de ville étant en la dite affaire. L'acquéreur aura à remettre en entre le crédit de la dette du fonds capital hypothéqué non encore du mais le solde de cette somme, et de payer et satisfaire la somme de six mille sept cent soixante huit piastres et s'acquérant assumant les obligations de la dite opposition des Citoyens, sus, et sans charge et sans lots, et le balance, s'il y a, du prix de l'adjudication comptant.
CHAS. W. DROWN,
Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.
17 nov—17 18 23—déc 2 9 16 20

ANNONCE JUDICIAIRE.
Banque des Citoyens de la Louisiane vs Charles G. Johnson.
COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 6,887—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, le procès-verbal de saisie et vente y mentionné, le soussigné procédera à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, rue Carondelet, entre Gravier et Commercial Place, dans la ville de Nouvelle-Orléans, le SAMEDI, 27 décembre 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :
Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, borné par le carré d'île bornée par les rues Tonti, Marais, Broad et Jeff. Davis, mesurant, en mesure française vingt et un pieds et six pouces de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de cent vingt pieds ; le tout ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y se trouvent et tous droits, voies et privilèges y attachés, et appartenant en propre au dit Charles G. Johnson, tel que ce lot, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'île bornée par les rues Bourgogne, Broad, Jeff. Davis et Marais, mesurant, en mesure française vingt et un pieds six pouces de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de cent vingt pieds ; le tout ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y se trouvent et tous droits, voies et privilèges y attachés et appartenant en propre au dit Charles G. Johnson, tel que ce lot, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'île bornée par les rues Bourgogne, Broad, Jeff. Davis et Marais, mesurant, en mesure française vingt et un pieds six pouces de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de cent vingt pieds ; le tout ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y se trouvent et tous droits, voies et privilèges y attachés et appartenant en propre au dit Charles G. Johnson, tel que ce lot, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'île bornée par les rues Bourgogne, Broad, Jeff. Davis et Marais, mesurant, en mesure française vingt et un pieds six pouces de face à la rue Bourg